ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Cinquième District.

Portant le No municipal 539 rue Verret.

The Barber Asphalt Paving Company vs Louis F. Delille et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 69 371.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 16 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le cinquième district de cette ville dans l'Ile No 30 (maintenant 92) borné par les rues Elisa Séguin, Evelina et Verret, désigné par le No 12 sur un plan de D. Hémécourt, 19 mars 1842 ledit lot mesurant [mesure française] cent trente sept pieds cinq pouces neuf lignes de face à la rue Verret sur sept pieds trois pouces quatre lignes sur la rue Evelina, cent vingt pieds sur l'autre ligne de côté et soixante quatre pieds deux pouces huit lignes dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John J. Finney et E. J. Thilborger, avocats pour la plaignante

27 fév—27 28—mars 6,13 20 27—avril 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande, belle et substantielle propriété de valeur du Premier District.

Portant le numéro municipal 706 avenue Howard, entre la rue Carondelet et Lee Circle.

Léon Joubert vs David G. Wire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 69,955 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 16 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile No —, borné par l'avenue Howard, les rues Carondelet et Calliope, l'avenue St Charles et Lee Circle; un désigné par la lettre A, mesurant quinze pieds de face à l'avenue Howard, quatre vingt treize pieds huit pouces et une ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Carondelet, et quatre vingt deux pieds deux pouces et six lignes sur le côté le plus près de Lee Circle, et dix huit pieds huit pouces et une ligne sur la ligne du fond, d'après le plan de L. H. Pilié, daté le 2 décembre 1878, annexé à un acte pardevant A. Hero, Jr. notaire, daté et passé le 6 mars 1878; l'autre lot est désigné par la lettre B, sur un plan de L. Surgi, du 25 juillet 1869, étant le plan No 6, en l'étude de T. J. Beck notaire, lequel lot mesure vingt deux pieds trois pouces de face à l'avenue Howard, sur quatre vingt deux pieds deux pouces et deux lignes sur le côté de la rue Carondelet, soixante quatre pieds sur le côté de Lee Circle, et vingt huit pieds un pouce sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

14 mars—14 20 27—avril 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District,

James Demorselle and Sons vs Jules Langaroux et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,347—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile No 95 [maintenant 1208] bornés par les rues Français, Verte, Union et Force, désignés sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 16 février 1831, et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, désignés par les lots numéros 3, 4, 5 et 6 dudit ilet, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Français sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John Watt, avocat pour les plaignants.

20 mars—20 27—av 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Jeudi, le 16 avril 1903, à midi.

Cottage simple No 421 rue N. Miro entre les rues Conti et St Louis.

Marie Louise Hegh (Veuve du défunt G. Jacobi) et als vs Henry Hogh, et als.

No 69,264—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 16 avril 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 6 février 1903, le et signé le 12 février 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir.

Un certain lot de terre avec une portion d'un autre lot contigu avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Conti, Miro, St Louis et Tonti désigné par le No 6 et No 24 sur un devis lithographié annexé à un acte d'achat par Joseph Hogh, d'Hippolite Greffon, et George Croman par acte passé pardevant Pierre Charles Cuvellier ancien notaire en cette ville, de la date du 10 septembre 1860 et 14 avril 1871, enregistré dans le livre du bureau des transferts 82, folio 401, livre du bureau des transferts 89, folio 488, ledit lot et la portion de terre mesurant ensemble 28 pieds 5 pouces et 3 lignes à la rue Miro sur 135 pieds et 5 pouces de profondeur, en regles parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 421 rue N. Miro et comprenant un cottage simple contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant; sans vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui également assumera les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au-dessus du prix de la vente, un dépôt de 10 0[0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

Sidney F. Gautier, avocat.

15 mars—15 22 29—avril 5 12 15 16

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D.C.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE

Des plus Beaux

1311 ST-CLAUDE,

A environ quatre vingt dix pieds de l'avenue de l'Esplanade, sur pilotis en briques d'environ huit pieds, récemment construit et ayant tous les agréments modernes, les lignes de tramways Canal et Esplanade, le marché et les chars de la rue Dauphine passent tous à une jetée de pierre, écoles, etc., à proximité immédiate et il est en parfait état et condition. Les acheteurs en perspective sont instamment requis d'inspecter la propriété avant la vente.

1031 KERLEREC,

Entre les rues Bourgogne et Remparts; écoles, marché, chars etc., à proximité.

2320 BOURBON.

Entre les rues Claiborne et Derbigny, joli cottage élevé, à proximité de tous les avantages.

SUCCESSION DE JOHN TRISCONI.

No 68,697—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 802 rue Perdido — MERCREDI, le 8 avril 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 802 RUE PERDIDO, ENTRE LES RUE CARONDELET ET BARONNE—En vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en pleine cour le 27 février 1902, jugement signé en pleine cour le 5 mars 1903, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, et aussi en vertu d'un ordre daté le 23 février 1903 homologant les délibérations d'une assemblée de famille, tenue le 21 février 1903, pour le compte des mineurs Albert et Sidney Trasconi, les propriétés ci après décrites dans l'affaire ci-dessus, à savoir—

I

2320 BOURBON.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Derbigny, St Antoine et Claiborne, et mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon, sur 128 pieds 2 pouces de profondeur, inégals par le défunt pendant la communauté qui existait avec sa femme actuelle, de Nicholas Grissaffi et d'Antoninia Cicci, par acte passé le 23 janvier 1897, pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts, livre 165, folio 294.

Les améliorations comprenant un joli cottage désigné par le No 2320 rue Bourbon ayant deux chambres, vestibule, cottage élevé dans le fond ayant quatre chambres, deux citernes, hangar, latrine, souvert en ardoises.

II

1031 KERLEREC.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec (autrefois Historia), St Antoine, Remparts (autrefois Amour) et Bourgogne (autrefois Craps), lequel lot mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles comme le même est désigné sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 14 septembre 1852, déposé en l'étude de Denis Prieur, ancien notaire en cette ville, acquis du shérif de cette paroisse par le défunt pendant la susdite communauté par le procès d'Augustin Gautier vs E. L. Drouet, No 7,100 enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 105, folio 646.

Les améliorations comprenant un joli cottage élevé, retiré de la rue, ayant 7 chambres, galeries sur la façade, le côté et le fond, bâtisse dans le fond ayant deux petites chambres, le tout couvert en ardoises, latrines, citernes, etc. Le cottage est retiré de la rue, jolie barrière en fer sur le devant, pavé avec des pierres plates, hydrant, etc. Loué $15 par mois.

III

1311 ST-CLAUDE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Quartier et Liberté (autrefois Trémé) et l'avenue de l'Esplanade, et mesurant, en mesure française, 50 pieds de face à la rue St Claude sur 170 pieds de profondeur et d'après un certificat d'arpentage daté le 17 mars 1899, signé par Edgar Pilié, député voyer de ville, ledit lot se trouve à une distance de 94 pieds 6 pouces et 3 lignes de l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue St Claude et mesurant de là, 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 192 pieds 8 pouces de profondeur, acquis de la New Orleans and Canal Banking Co, par le défunt pendant ladite communauté, par acte passé le 10 août 1883, pardevant M. T. Dueros, ancien notaire, enregistré dans le livre des transferts 119, folio 248. Les améliorations comprenant un superbe cottage élevé sur piliers en briques 8 pieds de haut, lettre de la banquette, jolie grille en fer, et le devant de la propriété pavé en schilinger, grande galerie sur la façade, vestibule au centre, grand salon à sèche, grande salle à manger contigue séparée du salon par des portes à coulisses, chambre à bain avec tous les agréments modernes, trois chambres, deux cabinets, le tout avec jolie maisonnerie, galerie dans le fond, cuisine, deux chambres, deux grandes citernes, hydrant, bâtisse dans le fond ayant quatre chambres, le tout en bonnes conditions. Il y a un grand endroit dans le fond de la propriété où l'on peut faire un joli jardin.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit d'un an ou d'un et deux ans, à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs subdivisés en montant convenable, représentant les intérêts dudite co-ayant droit, portant date égale avec l'adjudication, stipulant l'intérêt de 7 0[0 de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir les clauses d'usage, avec cas de procès, le transfert de l'assurance et toutes les autres clauses coutumières de sécurité. Les acquéreurs en plus, devant assumer les taxes pour l'année courante, 1903. Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0[0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. J. Meral, avocat

8 mars—8 15 22 29—avril 5 8

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Etat de la Louisiane vs George Collins.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 31 721—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Jacob Johnson, sécurité à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 avril 1903 à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 450, borné par les rues Thalie, Erato, Claiborne, et Willow, désigné par la lettre "B", et mesurant en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Willow sur 61 pieds entre lignes parallèles de profondeur, ledit lot "B" devant être pris à une distance de 32 pieds de l'encoignure des rues Erato et Willow, et est composé de la portion de face au lot original No 7, figurant sur un plan de C. A. Hedin, architecte, daté le 26 novembre 1851. Saisis dans le procès ci-dessus comme la propriété de Mme Jacob Johnson, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

TERRENCE REILLEY,
Shérif Criminel pour la Paroisse d'Orléans.

27 fév—27—mars 6 13 20 27 — avr 2

VENTES A L'ENCAN

Harry H. Hodgson.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITE MAGNIFIQUE DE MANUFACTURE.

Carré d'ilet entier faisant face au canal du Nouveau Bassin.

I. C. R. R. Switch dans la cour, entre les rues Willow et Claiborne,

Ayant de rares facilités pour chargements.

A L'ENCAN.

JEUDI, LE 2 AVRIL 1903

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 782 rue Camp, JEUDI, le 2 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Charles Parlange juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, Dossier No 13,088, dans l'affaire de D. R. et W. P. Lewis vs la American Naval Stores Company, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre situé, étant, et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par le Nouveau Chemin Coquillé, les rues Euphrosine, Mar in (maintenant Willow) et Olaib rue; ledit ilet étant divisé en onze lots, numérotés de 1 à 11, tous deux inclusivement, sur un certain plan fait par Geo. S. Dunbar, daté le 9me jour de janvier 1845, et déposé pour référence en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir: No 1 formant l'encoignure des rues Willow, ne Martin, et Euphrosine et mesurant 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Martin ou Willow sur une profondeur et façade à la rue Euphrosine de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 2 formant l'encoignure du Nouveau Chemin Coquillé et de la rue Martin ou Willow, et mesurant 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Martin ou Willow de 116 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne séparant du lot No 3 de 120 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les lots 3 à 8 tous deux inclusivement mesurant chacun 30 pieds, 10 pouces et 5 lignes de face au Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds, 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes, à savoir: sur la ligne divisant les lots Nos 3 et 2 120 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne séparant les lots Nos 3 et 4 123 pieds, 8 pouces et 7 lignes, sur la ligne séparant les lots Nos 4 et 5, 127 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne divisant les lots Nos 5 et 6, 130 pieds 9 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 5, 110 pieds 5 pouces sur le côté du lot No 6, sur la ligne séparant les lots Nos 6 et 7, 104 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne divisant les lots Nos 7 et 8, 108 pieds et 7 lignes et sur les lignes des lots 8 et 9; 111 pieds 7 pouces et 6 lignes. Le lot 9 mesurant 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin, Coquillé, sur une profondeur et façade à la rue Claiborne de 115 pieds, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur la ligne du lot No 10, et 111 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8, et les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 123 pieds, 8 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Claiborne et Euphrosine, le tout en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance payable en un deux et trois ans représentée par des billets à recevoir de l'acquéreur à son ordre, endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec confession de jugement et toutes les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de tel caractère. L'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour l'année courante de 1903, et faire un dépôt comptant ou chèque certifié égal à 10 pour cent du montant du l'enchère, le chèque devant être fait payable à l'ordre du receveur J. J. Lewis. Aucune enchère au-dessous de $13,000 ne sera acceptée. Pour plus de renseignements référence faites au registre dudit procès de D. R. & W. P. Lewis vs Amer ican Naval Stores Co. et spécialement au décret de vente dans cette affaire rendu le 19 février 1903.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère

1 mars—1 9 15 22 29—av 2

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses, Machine à Vapeur, Pompes, etc.,

De la New Orleans Auxiliary Sanitary Associat on, en liquidation.

No 47,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN,—W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 2 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 mars 1903, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci-après décrite propriété, à savoir:

1° Les bâtisses, pavages Scotilinger et barrières sur le terrain borné par les rues Peters, Nana, Céleste et la levée. Une machine Blake duplex, composée, condenseur, machine à pompe complète. Une bouilloire Blake plombée à l'extérieur pour alimenter la pompe. Une Blake de la force de 100 chevaux, machine à jet condensé complète. Tambour, sennepes, tuyau, un puit artésien de 6 pouces, 750 pieds de profondeur, deux puits artésiens de 4 pouces, 750 pieds de profondeur. Une pompe de Dean pour puits, une pompe extérieure à piston plongeur de Blake, un reservoir en acier pour bain, un reservoir en acier pour bain, baignoires, meubles de bureau, environ 4 ou 5 milles de tuyaux de 12 pouces en fer de fonte s'étendant sur le devant du fleuve avec deux soupapes pour chaque lot. Une citerne de 80,000 gallons avec tuyau fixe et soupape, et 50 pieds d'échafaudage, tuyaux en fonte, un lot de bout de câble, boulons, etc. Le tout d'après l'inventaire enregistré. Pour être vendu en bloc comme le tout est actuellement.

2° Les bâtisses et améliorations sur la Levée, entre les rues Toulou e et Jeffe son. Une machine à pomper composée et condensée Dupiex de Blake. Une machine à jet condensé. Un chauffeur en cuivre rouge pour roulean. Une bouilloire retour tibulaire. Un lot de tuyaux, coudes et soupapes d'après l'inventaire enregistré, pour être vendu en bloc comme cela est maintenant.

Conditions—Comptant.

Rice & Montgomery, avocats.

15 mars—15 22 29—avril 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Anna Pascal, veuve de Charles Cior.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 413—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marguerite Cior, femme de Jules Wangler, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour: THOMAS CONNELL, Greffier. 24 mars—24 29—av 2

Succession de Walter V. Crouch et Mary E Haughton sa femme prédécédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 67,813—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Walter V. Crouch, exécuteur testamentaire et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. J. Holden, avocat. 26 mars—26 30—av 4

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Choix

717 et 719 rue Alix, entre les rues

Belleville et Vallette.

Contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, cour pavée et hangar de chaque côté, pavée en asphalte sur le devant.

Succession de Samuel Leathem et femme,

No 62,066—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 14 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 2 mars 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Belleville Vallette, et Eliza et désigné comme lot No 26 et mesurant trente six (36) pieds, neuf (9") pouces deux (2") lignes, de face à la rue Alix, par cent vingt six (126) pieds six (6") pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Deux tiers ou plus comptant, la balance en un an, portant 8 0[0 d'intérêt par an, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 0[0 au moment de la vente, acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. J. Hennessey, avocat.

8 mars—8 15 22 29—avril—5 12 14

J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Agnes C. Lalmant, femme de Bernard J. Helmke, No 69 465—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B. En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 10 mars 1903, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 avril, à midi, la propriété foncière ci-après: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits à cela appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou St Jean, les rues Roman, Hôpital et Prieur; ledit lot est désigné par le numéro "sept" sur un plan fait par Lafora & Frémaux, daté le 3 décembre 1866; ledit lot mesurant 29' 10" 4"' de face à la rue Roman, 117' 7"' de profondeur à la droite sur la ligne la plus rapprochée de la rue Hôpital, et 106' 8" 2"' sur la gauche de la ligne, laquelle sépare le lot "huit", et 31' 1" 7"' de largeur dans le fond; aussi, au même moment et endroit, un lot d'effets mobiliers (incluant un piano), d'après l'inventaire. Conditions—Pour la propriété foncière, comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1903, payant pour l'acte de vente, pardevant Théo. Cotonio, notaire, et faisant un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Conditions—Pour les effets mobiliers comptant sur les lieux. J. L. ONORATO, Encanteur et courtier en Propriétés Foncières et Placements, 308 rue Baronne.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 26 28

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages

En briques et bois bien située et bien construite.

1742 rue Clio,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Succession de Rose Golden.

No 70,070—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mars 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence à deux étages en briques et bois, bien située, No 1742 rue Clio entre les rue Carondelet et Baronne, contenant 8 chambres, vestibule avec escalier, galerie etc., cour pavée, citerne, hangar, etc., et plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Carondelet, Erato et Baronne, désigné par le No 3 dudit ilet, sur un plan dressé par Hedin & Schlarbaum, voyers, le 24me jour de janvier 1854, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 26 pieds de face à la rue Clio, sur 92 pieds, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée de 5 pieds de largeur, commune au dit lot et autres.

La maison est en bon état, à proximité d'écoles, d'églises, marchés et à une courte distance des affaires. Désirable comme résidence ou comme placement payant.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1903 et devant payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles, constitutives et autres de sécurité; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. M. Quinsero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mars—28 29—avril 5 12 19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Gentil Cottage simple dans un joli voisinage. 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine.

Robert H. Harrison et als vs Mme Berthe Boteay, femme de Frank Boteay, et al.

No 69,525.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 mars 1903 et signé le 6 mars 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage simple 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine, retiré de la banquette et contenant 7 chambres, citerne, hangar, avec chambre de domestique, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Foucher et Antonine, désigné par la lettre C et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Une jolie résidence dans un bon voisinage, près de tous les agréments et seulement à une petite distance du fameux Dock du I. C. R. R.

Conditions — Comptant; et l'acquéreur assumant en dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1903; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. W. Cooper, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 mars—8 15 22 29 — avril 5 9

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

9 rue Gravier

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District sur l'avenue Pelican.

Pierre Sonac vs Mme Veuve Elisabeth Barbon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 70,056—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet connu comme le No 3 sur un plan fait par Gervais Lombard, le 2 mai 1899, une copie duquel est annexé à l'acte d'achat plus loin mentionné et faisant partie de cela, lequel ilet était autrefois désigné par le No 13, et lequel dit ilet est borné par l'avenue Pelican, autrefois la rue Pierce, les rues Bouny, Delaronde, le fleuve Mississippi et la rue Powder, autrefois rue Poudrière. Ladite portion de terre consistant du tout le lot No 15 et une portion des lots désignés comme les Nos 16 et 17 sur un plan annexé, lesquels dits lots étaient originairement connus comme lots 9, 12 et 14 du dit ilet, et ladite portion de terre mesurant cent vingt six pieds un pouce de face à l'avenue Pélican sur une profondeur sur une ligne de côté perpendiculaire à l'avenue Pélican et bornant ladite portion sur son côté le plus près de la rue Bouny de cent vingt sept pieds dix pouces; elles une largeur dans le fond de quarante pieds sept pouces et dix lignes et est bornée sur l'autre côté par une ligne diagonale parallèle à la levée, comme il est démontré sur le devis plus haut mentionné, lesdites mesures sont toutes plus ou moins, et Frank Roder de qui le défendant en fit l'acquisition d'après acte pardevant Frank E. Ramold, notaire, le 5 décembre 1899 (livre des transferts 182 folio 52) transféra par ledit titre cette portion des lots ci-ceci apparavant mentionnés desquels seulement il demeure le propriétaire après l'expropriation d'une partie desquels par le Orleans Levee Board, laquelle expropriation fut confirmée par une vente de la portion exproprié à la ville de la Nouvelle-Orléans par acte notarié pardevant James J. Wolfe, daté 24me jour d'août 1899 et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 172, folio 663

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Walter L. Gleason, avocat pour le plaignant.

28mars—28—avril 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues Port et Ste Anne, ilet borné par les rues Dumaine et Première)

L. Louque vs C. A. Stokes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 773 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 avril 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 28, vues No 462, borné par les rues Port Ste Anne, Dumaine et Première, ou l'avenue Hagen, lesdits lots étant désignés par les numéros Un à Six inclusivement. Le lot No Un formant l'encoignure des rues Port et Ste Anne, et mesurant trente pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Port, trente pieds quatre pouces et six lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue Ste Anne de cent quarante-deux pieds, deux pouces et six lignes, et une profondeur de cent quarante pieds deux pouces et une ligne sur la ligne de côté contigu au lot No 2. Le lot No 2 mesurant 30 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Port, 30 pieds, 4 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent